

AngelEye™

Détecteur de monoxyde de carbone
MODE D'EMPLOI

Modèle de la série CO-AE-9B-FR

Table des matières

Introduction	3
Caractéristiques	4
Le monoxyde de carbone et ses effets sur vous et votre famille	5
Où installer votre détecteur	9
Comment installer votre détecteur	13
Installation et remplacement des piles	14
Caractéristiques de fonctionnement et test	16
Comprendre les indications du produit	19
L'entretien de votre détecteur	20
Que faire quand l'alarme se déclenche	21
Information technique	22
Mise au rebut	24
Garantie	25
Retours	27
Gamme de produits	28

Introduction

Félicitations ! En achetant ce produit novateur, vous avez pris une sage décision pour votre sécurité. Le détecteur de monoxyde de carbone (gaz dangereux) AngelEye™ CO-AE-9B-FR fait partie d'une nouvelle génération de produits de sécurité domestique de chez Sprue Safety Products Limited. Ces derniers allient un concept innovant à une technologie de pointe pour offrir à votre intérieur une sécurité à la fois efficace et satisfaisante sur le plan esthétique.

La gamme de produits AngelEye™ est régulièrement améliorée et élargie. Merci de visiter le site : www.angeleye.fr pour découvrir nos toutes dernières offres dans cette gamme de produits.

Sprue Safety Products Ltd fabrique les détecteurs de monoxyde de carbone les plus perfectionnés du marché mondial.

Caractéristiques

- Un capteur électrochimique perfectionné conçu pour mesurer précisément les faibles niveaux de monoxyde de carbone (CO) et équipé d'une alarme précoce en cas de présence de niveaux toxiques de CO dans votre domicile
- Détecte en permanence le monoxyde de carbone
- Résiste aux alarmes intempestives provoquées par des polluants domestiques communs
- Émet une alarme forte de 85 dB (à 1 m) pour vous prévenir en cas d'urgence
- Bouton Test/Pause
- Auto-test régulier pour s'assurer que le détecteur fonctionne correctement
- Simple à installer, portable, idéal pour les voyages
- Certifié selon la norme européenne relative aux détecteurs de monoxyde de carbone EN 50291-1 : 2010 et EN 50291-2 : 2010
- Garantie de 7 ans

Le monoxyde de carbone et ses effets sur vous et votre famille

Le monoxyde de carbone est un gaz nocif qui tue chaque année des milliers de personnes et en intoxique encore plus. Il est souvent qualifié de tueur silencieux car il n'a ni odeur ni goût, et il est invisible. Comme l'oxygène, le CO pénètre le corps par les poumons au cours d'une respiration normale. Il fait concurrence à l'oxygène et prend sa place dans les globules rouges, réduisant ainsi le taux d'oxygène arrivant au cœur, au cerveau et aux autres organes vitaux. À forte dose, le CO peut tuer en quelques minutes.

De nombreux cas d'intoxication au monoxyde de carbone révèlent que tandis que les victimes ont conscience qu'elles ne se sentent pas bien, elles sont désorientées et incapables de se sauver par elles-mêmes en quittant le lieu de l'intoxication ou en appelant les secours. L'exposition pendant le sommeil est particulièrement dangereuse puisque la victime demeure endormie dans la plupart des cas.

Symptômes d'une intoxication au CO

Les symptômes suivants peuvent être liés à une intoxication au CO. Tous les membres d'un foyer doivent en avoir connaissance :

- Exposition légère : léger mal de tête, nausées, vomissements, fatigue (souvent décrits comme les symptômes d'un état grippal)
- Exposition moyenne : violents maux de tête intermittents, somnolence, confusion, rythme cardiaque rapide
- Forte exposition : perte de connaissance, convulsions, insuffisance cardiopulmonaire, décès

Votre détecteur de CO AngelEye™ surveille le niveau de CO en partie par million (ppm) dans l'air ambiant à proximité du détecteur.

35 ppm La concentration maximale admissible pour une exposition continue pour des adultes en bonne santé sur une période de 8 heures, comme conseillé par l'Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail.

200 ppm léger mal de tête, fatigue, étourdissements, nausées au bout de 2 à 3 heures.

400 ppm maux de tête frontaux dans les 1 à 2 heures, danger de mort après 3 heures.

800 ppm Étourdissements, nausées et convulsions dans les 45 minutes. Perte de connaissance dans les 2 heures. Décès dans les 2 à 3 heures.

En cas de suspicion d'intoxication au CO pour vous ou votre famille, ouvrez les portes et les fenêtres de votre logement pour l'aérer et éteignez vos appareils avant de quitter l'habitation. Dans ce cas, les autorités doivent être prévenues afin de déterminer l'origine du monoxyde de carbone avant de réinvestir les lieux. Toute personne souffrant des symptômes d'une intoxication au CO doit être soumise à une surveillance médicale (mal de tête, nausée, cf. page 5).

Sources habituelles de CO

- Chaudières à gaz et au fuel
- Groupe électrogène
- Cuisinières à pétrole ou combustible solide
- Chauffages au gaz ou à pétrole
- Barbecues
- Cheminées encombrées
- Foyers au gaz, à bois, à charbon ou à coke
- Fumée de cigarette
- Appareils à gaz
- Tout appareil utilisant un combustible fossile

AVERTISSEMENT : ce détecteur de monoxyde de carbone AngelEye™ n'est ni un détecteur de gaz combustible, ni un détecteur de fumée. Veuillez installer les détecteurs appropriés pour détecter les gaz combustibles ou la fumée.

Ce détecteur de CO ne doit pas se substituer à une installation, un usage ou un entretien approprié d'appareils à combustion (y compris des systèmes d'aération et d'évacuation appropriés), ou encore au ramonage des cheminées.

AVERTISSEMENT : les paramètres de vos appareils à combustible peuvent changer à tout moment. Par exemple, le conduit ou la cheminée peut tout à coup se boucher ou s'abîmer. Les appareils peuvent arrêter de fonctionner correctement ou l'environnement peut être modifié provoquant l'apparition de monoxyde de carbone. En conséquence et aussi pour d'autres raisons, n'utilisez pas ce détecteur de monoxyde de carbone de façon irrégulière ou en tant que détecteur portable pour détecter une source de pollution aux produits combustibles provenant d'appareils à combustion ou de cheminées.

Ne pas :

- IGNORER LES AVERTISSEMENTS DE VOTRE DÉTECTEUR DE CO !
- Brûler du charbon à l'intérieur de votre domicile, de votre caravane, de votre tente ou de votre chalet
- Installer, modifier ou réparer les appareils à combustible sans connaissance, compétence ou expertise appropriée
- Utiliser une cuisinière à gaz pour chauffer une pièce
- Faire fonctionner des appareils à gaz ne disposant pas de ventilation, au moyen de gaz ou de pétrole dans des pièces fermées
- Faire fonctionner des moteurs à pétrole à l'intérieur ou dans des espaces confinés
- Ignorer un dispositif de sécurité quand il éteint un appareil

Toujours :

- Acheter des appareils acceptés par un laboratoire de test reconnu.
- Installer les appareils conformément aux consignes du fabricant
- Faire installer les appareils par des professionnels (pour les appareils à gaz, les techniciens doivent être agréés)
- Faire vérifier vos appareils régulièrement par un technicien d'entretien qualifié
- Faire nettoyer vos cheminées et vos conduits tous les ans par un professionnel
- Procéder à des vérifications visuelles régulières de tous les appareils à combustible
- **NE JAMAIS** faire de barbecue à l'intérieur ou dans un garage attenant
- Ouvrir les fenêtres quand un foyer ou une cuisinière à pétrole ou à combustible solide est en cours d'utilisation
- Installer dans votre domicile uniquement des détecteurs de CO conformes à la norme EN 50291-1 : 2010 et EN 50291-2 : 2010
- Avoir connaissance des symptômes d'une intoxication au CO (voir page 5)

FORMEZ-VOUS AINSI QUE VOTRE FAMILLE AUX ORIGINES ET SYMPTÔMES DE L'INTOXICATION AU CO ET À L'UTILISATION DE VOTRE DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Où installer votre détecteur

Ce détecteur de monoxyde de carbone est adapté pour un usage dans des locaux domestiques (mobiles homes), caravanes et camping-cars.



Les recommandations suivantes sont applicables à toutes les utilisations prévues. Des instructions spéciales sont données à la fin de ce chapitre concernant le positionnement dans les mobiles homes, caravanes et camping-cars.

AVERTISSEMENT : ce détecteur indiquera uniquement la présence de gaz de monoxyde de carbone au niveau du capteur. Le monoxyde de carbone peut être présent en d'autres endroits.

DANS QUELLE PIÈCE DOIT ÊTRE INSTALLÉ LE DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE ?

Dans l'idéal, un appareil doit être posé dans chaque pièce comportant un appareil à combustible. Des appareils supplémentaires peuvent être installés pour s'assurer que les occupants des autres pièces seront correctement alertés. Ces appareils peuvent être placés dans :

- Des pièces éloignées dans lesquelles le(s) occupant(s) passe(nt) la plupart du temps, éveillé(s), et à partir desquelles ils peuvent ne pas entendre une alarme émise dans une autre partie du logement et
- Chaque chambre à coucher

Si un appareil à combustible est cependant placé dans plus d'une pièce et que le nombre d'appareils est limité, les points suivants doivent être pris en compte pour déterminer quel est le meilleur emplacement pour installer l'appareil :

- Placer l'appareil dans une pièce comportant un appareil non raccordé ou à conduit ouvert, et
- Installer l'appareil dans une pièce où le(s) occupant(s) passe(nt) la plupart du temps

- Si l'endroit est un studio (une pièce unique servant à la fois de chambre et de salon) alors l'appareil doit être placé aussi loin que possible des appareils de cuisine mais à proximité du lit où dort la personne
- Si l'appareil est dans une pièce peu fréquentée (par exemple dans une buanderie), il doit être placé juste à l'extérieur de la pièce pour que l'alarme soit facilement audible.

DANS LA PIÈCE, OÙ DOIS-JE INSTALLER LE DÉTECTEUR ?

Pour un détecteur installé dans la même pièce qu'un appareil à combustible :

a Ce qui suit s'applique à la fois pour les détecteurs installés au mur ou au plafond :

- L'appareil doit être placé entre 1 m et 3 m, selon l'horizontale, de la source possible
- Si la pièce dispose d'une cloison, l'appareil doit être placé du même côté que la source potentielle
- Les détecteurs de monoxyde de carbone installés dans des pièces à plafond incliné doivent être placés du côté de la pièce au plafond le plus haut

b Ce qui suit doit être respecté en plus des consignes précédentes :

Si le détecteur est installé au mur :

- il doit être placé à proximité du plafond ;
- il doit être installé plus haut que la hauteur de la porte ou de la fenêtre ;
- il doit être à au moins 15cm du plafond.

Si le détecteur est installé au plafond :

- il doit être installé à au moins 30 cm du mur et de tout obstacle présent au plafond, les éclairages par exemple.

Détecteur installé dans les chambres à coucher et les pièces éloignées d'un appareil à combustible :

- Il doit être relativement proche de l'espace où respirent les occupants

OÙ NE PAS INSTALLER LE DÉTECTEUR ?

Le détecteur ne doit pas être installé :

- Dans un espace confiné (par exemple dans un placard ou derrière un rideau)
- Là où il peut être caché (par un meuble, par exemple)
- Directement au dessus de l'évier
- À côté d'une porte ou d'une fenêtre
- À proximité d'une hotte aspirante
- À proximité d'une aération ou de dispositifs de ventilation similaires
- Dans une zone où la température peut chuter en dessous de -10°C ou dépasser 40°C
- Là où de la saleté ou de la poussière peut obstruer le capteur
- Dans un lieu trempé ou humide (dans une salle de bain, par exemple)
- À moins de 1 m de tout autre appareil
- À 1 m de téléphones portables

Caravanes

Les caravanes peuvent présenter des risques supplémentaires d'intoxication au monoxyde de carbone par les ouvertures d'aération en raison de la présence à proximité d'autres véhicules, moteurs, générateurs ou barbecues, cependant, cela ne change pas les recommandations essentielles de positionnement de l'alarme. Les caravanes doivent être équipées d'alarmes dans la (les) pièce(s) même où se trouve(nt) un(des) appareil(s) à combustion, positionnées selon les recommandations données plus haut dans ce chapitre. Si la caravane n'est composée que d'un seul espace de vie incluant des couchettes, elle peut être considérée comme un studio, et une seule alarme est suffisante. Cependant, toute couchette dans une pièce séparée de l'appareil à combustion doit contenir une alarme, positionnée selon les recommandations données plus haut dans ce chapitre.

Il n'est pas toujours possible de trouver l'emplacement optimum pour un détecteur, par exemple, une petite caravane peut ne pas avoir de surface verticale appropriée. Quoi qu'il en soit, les 2 considérations les plus importantes à prendre en compte dans ce type de situations, pour sélectionner l'emplacement approprié, sont :

- ne pas installer l'appareil directement au dessus d'une source de chaleur ou de vapeur, et
- installer l'appareil à une distance de 1 à 3 m du bord le plus près de la source potentielle.

Comment installer votre détecteur

REMARQUE : cet appareil doit être posé par une personne compétente capable de l'installer en respectant les consignes.

Tout d'abord, inscrivez la date d'installation sur votre détecteur, à l'emplacement prévu. Nous vous conseillons d'installer votre détecteur au mur.

Pour une installation murale ou au plafond :

Veillez vous assurer de la présence de toutes les vis fournies. Elles ont été spécialement prévues pour être utilisées avec ce produit. Utilisez le gabarit ci-dessous pour vous aider à positionner les marques des trous. Percez les trous dans le mur. Insérez-y les chevilles en plastique. Puis, vissez les vis. Assurez-vous que les vis dépassent de 3 mm du mur pour qu'elles puissent s'insérer dans les fentes du détecteur.

Pour une installation sur une étagère :

Le socle du détecteur a été conçu pour pouvoir reposer librement sur une étagère.

AVERTISSEMENT : Lors d'un positionnement sur une étagère, veuillez respecter les conseils de positionnement indiqués aux pages 9 à 11.



Installation et remplacement des piles

a Si le détecteur est déjà installé sur un mur ou au plafond, décrochez-le de ses vis de montage.

b Enlevez le couvercle du compartiment à piles situé à l'arrière du détecteur.

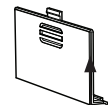
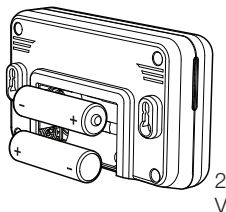
c Remplacez les piles par piles alcalines de type 1,5

AA (voir page 24 pour les piles conseillées), en vous assurant que les piles sont placées dans le bon sens. L'utilisation de piles différentes que celles conseillées par Sprue Safety Products Ltd peut affecter le fonctionnement du détecteur. Remettez le couvercle du compartiment à piles en place et remettez le détecteur dans sa position initiale.

d Votre détecteur perfectionné AngelEye™ a besoin d'un bref « préchauffage » avant d'être entièrement opérationnel.

Si vous avez respecté toutes les étapes ci-dessus, votre appareil commencera à mesurer le taux de CO après approximativement 3 minutes. Une fois le temps de préchauffage de 3 minutes terminé, la LED de marche clignote en vert une fois toutes les minutes pour indiquer que l'alarme reçoit l'alimentation des piles et qu'elle est entièrement fonctionnelle (si votre détecteur émet un signal strident ou une alerte dans les 3 minutes du temps de préchauffage, reportez-vous à la page 18).

e Procédez au test de l'avertisseur, des piles et du circuit en enfonçant et en maintenant pendant 1 seconde le bouton Test/Pause. L'avertisseur doit retentir dès que le bouton est enfoncé et l'alarme LED s'allume en rouge pendant un court instant indiquant que l'avertisseur fonctionne et que les piles alimentent l'unité. Ce test de l'avertisseur, des piles et du circuit doit être effectué toutes les semaines.



Enfoncez la partie striée et faites glisser le couvercle pour ouvrir le compartiment à piles

2
V

AVERTISSEMENT : une exposition prolongée de vos oreilles à proximité de l'avertisseur peut affecter votre audition.

Dans des conditions normales de fonctionnement, les piles doivent durer au moins 12 mois.

Le détecteur ne protège pas contre le risque d'intoxication au monoxyde de carbone quand les piles sont déchargées.

AVERTISSEMENT : une exposition prolongée à des températures extrêmes peut réduire la durée de vie des piles.

Caractéristiques de fonctionnement et test

Votre détecteur AngelEye™ dispose de nombreuses fonctions qui le distinguent des autres détecteurs de CO présents sur le marché actuel.

FONCTION DU BOUTON TEST/PAUSE

Ce bouton permet de :

- Tester l'avertisseur, les piles et le circuit
- Tester le capteur en introduisant une source de CO dans le détecteur (voir le chapitre « Test du capteur » ci-dessous)
- Rendre muet l'avertisseur de 85 dB en cours d'alarme (uniquement possible quand le niveau actuel de CO est inférieur à 50 ppm)

TESTER L'AVERTISSEUR, LES PILES ET LE CIRCUIT

Testez l'avertisseur, les piles et le circuit en enfonçant et en maintenant le bouton Test/Pause pendant 1 seconde afin de confirmer que le détecteur fonctionne correctement. L'avertisseur doit retentir dès que le bouton est enfoncé et l'alarme LED s'allume en rouge, indiquant que l'avertisseur fonctionne et que les piles alimentent l'unité. Ce test de l'avertisseur, des piles et du circuit doit être effectué toutes les semaines.

TESTER LE CAPTEUR

ATTENTION : le test du capteur doit uniquement être effectué par un adulte responsable. Ce test doit être mené une fois par an. Des tests trop fréquents réduisent la durée de vie des piles.

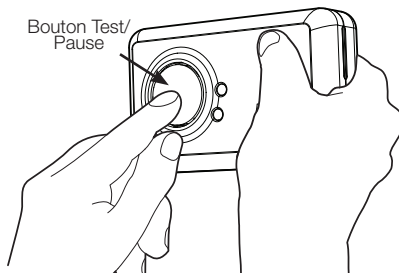
REMARQUE : les kits de tests de CO en aérosol peuvent être utilisés afin d'éviter de brûler des bâtons d'encens ou des cigarettes. Nous vous conseillons cependant d'utiliser les bâtons d'encens car ils sont moins chers et se trouvent aisément. Un niveau mesurable de monoxyde de carbone ne sera pas émis par d'autres sources de fumée, par exemple par une bougie ou une allumette éteinte.

Si vous testez le détecteur pour la première fois depuis son installation, ou après avoir remplacé les piles, assurez-vous que l'alarme a terminé son cycle de préchauffage de 3 minutes et que la LED de marche clignote en vert une fois toutes les minutes.

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT D'ESSAYER DE TESTER LE CAPTEUR

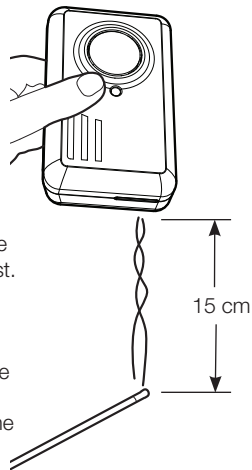
Étape 1 Si le détecteur est monté au mur ou au plafond, décrochez le détecteur des vis de maintien.

Étape 2 Couvrez les orifices de l'avertisseur d'une main. Enfoncez et maintenez le bouton Test/Pause à l'aide d'un doigt jusqu'à ce que la LED de marche s'allume en vert et que l'avertisseur retentisse une deuxième fois (ceci doit se produire après approximativement 5 secondes). Relâchez le bouton Test/Pause. Une fois le bouton de Test/Pause relâché, la LED de marche clignote en vert toutes les secondes. Ceci indique que le taux d'échantillonnage du détecteur a augmenté et le détecteur peut être testé en se servant d'une source de CO connue.



Étape 3 Allumez un bâton d'encens au moyen d'une allumette ou d'un briquet. Assurez-vous que la flamme est éteinte de manière à ce que le bâton se consume lentement. Éteignez le briquet ou l'allumette et mettez cette dernière dans un récipient d'eau.

Étape 4 Pivotez le détecteur sur le côté de manière à ce que les orifices se trouvent du côté droit du détecteur soient vers le bas (voir le schéma ci-contre). Maintenez le bâton d'encens à approximativement 15 cm en-dessous du détecteur de manière à ce que la fumée pénètre dans les orifices situés sur le côté du détecteur. Une augmentation du niveau de monoxyde de carbone localisé au sein du capteur à plus de 50 ppm déclenchera l'avertisseur pour un cycle de quatre sonneries fortes et la LED de marche s'allumera en vert un court instant. C'est la fin du test. La LED de marche ne clignote plus en vert toutes les secondes mais toutes les minutes tandis que le détecteur repasse en mode de fonctionnement normal (jusqu'à deux minutes d'exposition à la fumée peuvent être nécessaires pour que le niveau localisé de monoxyde de carbone au sein du capteur atteigne plus de 50 ppm). Écartez à présent la source de CO du détecteur puisque le test est terminé.



Étape 5 Après l'étape 4, éteignez le bâton d'encens en le plaçant dans un récipient d'eau. Assurez-vous que toutes les flammes sont éteintes.

REMARQUE : si le niveau de monoxyde de carbone localisé au sein du capteur n'atteint pas 50 ppm pendant le test, le test du capteur s'arrête automatiquement au bout de 3 minutes.

Comprendre les indications du produit

Plus la concentration de monoxyde de carbone relevée par le détecteur est élevée, plus la réponse de ce dernier est rapide. Quand suffisamment de monoxyde de carbone est détecté, un signal sonore fort (85 dB à 1 m) est émis et la LED d'alarme clignote en rouge toutes les secondes.

L'alarme retentit dans un délai de :

- 60 à 90 minutes pour une exposition à 50 ppm de CO
- 10 à 40 minutes pour une exposition à 100 ppm de CO
- 3 minutes pour une exposition à 300 ppm ou plus

Signal de Panne/pile faible :

L'appareil vérifie constamment les paramètres de son capteur et du circuit. Si l'un de ces paramètres s'avère incorrect ou si les piles sont faibles, alors le détecteur émet un simple bip une fois toutes les minutes, et ceci peut durer jusqu'à 30 jours. **IMPORTANT** : Ceci NE SIGNIFIE PAS que l'appareil a détecté du monoxyde de carbone.

Remplacez immédiatement les piles. Si le produit continue à émettre un bip malgré le remplacement des piles et qu'il est toujours sous garantie, contactez l'équipe d'assistance technique pour des conseils. Si le produit n'est plus sous garantie, remplacez-le immédiatement !

Équipe d'assistance technique AngelEye™

9h – 17h, du lundi au vendredi.

TÉLÉPHONE : 08 20 20 51 01

e-mail : support@angeleye.fr

L'entretien de votre détecteur

Entretien

Votre détecteur vous avertira de concentrations en CO potentiellement dangereuses dans votre domicile s'il est correctement entretenu. Pour maintenir votre détecteur AngelEye™ en bon état de marche et pour garantir que le capteur fonctionnera pendant toute la durée de vie du produit, il vous est conseillé de :

- Tester l'avertisseur, les piles et le circuit de votre détecteur une fois par semaine en enfonçant et en maintenant le bouton de Test/Pause pendant 1 seconde (voir page 17)
- Procéder au test du capteur une fois par an (voir pages 17 à 19)
- Préserver le détecteur de la poussière en aspirant doucement, au besoin, le capot au moyen d'un embout-brosse souple.

Pour ne pas risquer de contaminer le capteur de votre détecteur et donc affecter sa fiabilité :

- Ne jamais utiliser de solutions détergentes sur votre détecteur. Essuyer simplement au moyen d'un linge légèrement humide
- Ne pas peindre le détecteur
- Ne pas pulvériser d'aérosols sur ou à proximité du détecteur
- Ne pas utiliser de produits à base de solvants à proximité du détecteur
- Dans le cas d'une installation dans une caravane, d'autres substances, habituellement absentes d'une maison, peuvent être présentes et affecter la fiabilité du détecteur de CO. Évitez d'utiliser celles-ci à proximité de l'alarme : huiles, liquides d'entretien, polish, peinture et graisses.
- Déplacer le détecteur en lieu sûr et le ranger dans un sac plastique avant de mener des travaux de peinture, de pose de papier-peint ou toute autre activité impliquant l'usage de substances émettant de fortes fumées. Ne pas oublier d'ôter le détecteur du sac et de le remettre à son emplacement initial une fois ces activités terminées

En cas d'échec de l'un des tests, il est nécessaire de le signaler à l'équipe d'assistance technique (cf. page 18 pour les coordonnées).

Que faire quand l'alarme se déclenche

N'essayez pas de réparer votre détecteur de CO. N'ôtez pas les vis ou n'ouvrez pas le capot principal de votre détecteur. Toute tentative peut entraîner un dysfonctionnement et annuler la garantie.

AVERTISSEMENT : une forte alarme retentit pour avertir que des niveaux anormalement élevés et potentiellement mortels de monoxyde de carbone sont détectés. N'ignorez jamais cette alarme. Une exposition prolongée peut être fatale. Vérifiez immédiatement chez les résidents la présence de symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone et contactez les autorités pour résoudre tout problème lié au CO. NE JAMAIS IGNORER UNE ALARME.

Veillez lire attentivement ce mode d'emploi pour vous assurer que vous connaissez la marche à suivre en cas d'alarme.

Que faire pendant une alarme

- Garder son calme et ouvrir les portes et les fenêtres du bâtiment
- Arrêter l'utilisation de tout appareil à combustion et s'assurer, autant que possible, qu'ils sont bien éteints
- Évacuer le bâtiment en laissant les portes et les fenêtres ouvertes
- Appeler son fournisseur de gaz ou autre combustible à son numéro d'urgence ; garder ce numéro dans un endroit bien en vue

Inscrire le numéro d'urgence de votre fournisseur de fuel ici :

-
- Ne pas rentrer dans le bâtiment avant que l'alarme ne se soit arrêtée. En cas d'exposition à l'air libre, jusqu'à 10 minutes peuvent être nécessaires pour que le capteur annule l'alarme et que cette dernière s'arrête selon le niveau de monoxyde de carbone détecté
 - Demander immédiatement une assistance médicale pour toute personne souffrant des effets de l'intoxication au monoxyde de carbone (mal de tête, nausée), et les prévenir d'une suspicion d'intoxication au monoxyde de carbone
 - Ne pas réutiliser les appareils avant qu'ils aient été vérifiés par un expert. Dans le cas d'appareils au gaz, le technicien doit être agréé

Information technique

Spécifications du détecteur :	Modèle CO-AE-9B-FR
Type de capteur :	Électrochimique
Durée de vie du capteur :	7 ans
Niveau sonore de l'alarme :	85 dB à 1 m
Piles conseillées :	Alcaline type AA - Duracell LR6, Energizer LR6, Gold Peak 15A
Durée de vie des piles :	Dépasse 1 an dans des conditions de fonctionnement normales, remplaçables
Plage de température :	-10°C à 40°C
Plage de taux d'humidité de fonctionnement :	30 - 90% humidité relative (RH)
Poids (piles incluses) :	125 g
Certifié :	EN 50291-1 : 2010 et EN 50291-2 : 2010

Ce détecteur de monoxyde de carbone AngelEye™ est conçu pour surveiller constamment le niveau de CO. Son délai de réponse est conforme aux exigences de la norme européenne EN 50291-1 : 2010 et EN 50291-2 : 2010.

L'alarme retentit dans un délai de :

- 60 à 90 minutes pour une exposition à 50 ppm de CO
- 10 à 40 minutes pour une exposition à 100 ppm de CO
- 3 minutes pour une exposition à des niveaux de CO de 300 ppm ou plus

AVERTISSEMENT : les appareils conformes à cette norme ne protègent pas les personnes présentant une sensibilité plus élevée à l'exposition au monoxyde de carbone en raison de leur âge, d'une grossesse ou de leur état de santé. En cas de doute, consultez votre médecin.

Un détecteur de monoxyde de carbone ne se substitue pas à un détecteur de fumée ou à un détecteur de gaz combustible.

Remplacez l'appareil après 7 ans d'utilisation.

Mise au rebut



Les déchets électriques ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Veuillez les recycler quand les infrastructures le permettent. Consultez votre autorité locale, le revendeur ou le fabricant pour plus d'information sur la mise au rebut ou le recyclage puisque des différences existent selon les régions.



Les piles doivent être enlevées avant la mise au rebut du détecteur. Les piles et le détecteur doivent être mis au rebut conformément à la réglementation en vigueur.

**AVERTISSEMENT : NE PAS ESSAYER D'OUVRIER -
NE PAS BRÛLER**

Garantie

Sprue Safety Products Ltd garantit à l'acheteur d'origine que le détecteur de monoxyde de carbone joint ne présentera aucun défaut de matériaux et de fabrication dans des conditions d'utilisation résidentielle normale pendant 7 (sept) ans à compter de la date d'achat.

Sprue Safety Products Ltd consent à remplacer gratuitement l'unité sur une période de 7 (sept) ans à compter de la date d'achat, à condition que le produit soit retourné au revendeur accompagné de la preuve d'achat.

La garantie de remplacement du détecteur CO-AE-9B-FR durera jusqu'à la fin de la période de la garantie initiale de l'alarme achetée dans un premier temps - c'est-à-dire à compter de la date d'achat initial et non pas à compter de la date de réception du produit de remplacement.

Sprue Safety Products Ltd se réserve le droit de proposer un autre produit similaire à celui qui est remplacé si le modèle d'origine n'est plus disponible ou est en rupture de stock.


Cette garantie ne peut être transférée.

Une preuve d'achat est requise.

Exclusion de garantie

Cette garantie ne couvre pas les dégâts découlant d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'un démontage, d'un usage inadéquat ou d'un manque d'entretien raisonnable du produit, ou d'applications non conformes au manuel.

Elle ne couvre pas les événements et situations hors du contrôle de Sprue Safety Products Ltd, tels que les catastrophes naturelles (incendie, intempéries etc.).



Elle ne s'applique pas aux détaillants, centres de service ou distributeurs ou agents.

Sprue Safety Products Ltd n'admettra aucune modification de cette garantie par des tiers.

Sprue Safety Products Ltd ne sera pas tenue responsable des dommages secondaires provoqués par le manquement à une garantie explicite ou implicite.

Sauf dans la mesure interdite par la loi en vigueur, toute garantie implicite de qualité marchande ou aptitude à une utilisation particulière est limitée dans la durée à 7 (sept) ans.

Cette garantie n'a aucune incidence sur vos droits statutaires.

Hors décès ou dommages corporels, Sprue Safety Products Ltd ne sera pas tenu responsable des pertes d'utilisation, dommages, coûts ou frais se rapportant à ce produit ou pertes ou coûts indirects ou secondaires encourus par vous ou tout autre utilisateur du produit.

Retours

Si votre produit tombe en panne alors qu'il est toujours sous garantie merci de le retourner à votre revendeur, accompagné de la preuve d'achat.

Veillez à le renvoyer dans un emballage approprié et après avoir retiré les piles.

Gamme de produits

Sprue Safety Products Ltd. fabrique une large gamme de produits de sécurité domestique tels que des détecteurs de fumée, des détecteurs de monoxyde de carbone, des détecteurs de chaleur, des extincteurs... Pour obtenir un complément d'information, rendez-vous sur www.angeleye.fr

Notes



EN 50281-1 : 2010
EN 50281-2 : 2010
KM 551504

CONSERVEZ CE MODE D'EMPLOI EN LIEU SÛR. PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT.

Si le détecteur-avertisseur de monoxyde de carbone que vous installez doit être utilisé par un tiers, remettez ce mode d'emploi, ou sa copie, à l'utilisateur final.

Pour plus d'informations: www.angeleye.fr



sprue
safety products

Vanguard Centre, Sir William Lyons Road, Coventry CV4 7EZ. Royaume Uni

GN1941R3